Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des

informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 81 (1993)

Heft: 11

Rubrik: Cantons actuelles

Autor: [s.n.]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 03.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Vaud

Madame Egalité s'installe

(sc) – Depuis le 1er juillet 1993, Anne Diserens occupe le Bureau de l'égalité de la Ville de Lausanne, rejeton du premier Bureau à la condition féminine créé en 1974 à Paris par Françoise Giroud. Depuis lors, la Seine a coulé sous le pont Mirabeau et le Flon sous celui de Chauderon. *Quid* de la fonction de déléguée à l'égalité à la Ville de Lausanne? Bilan provisoire, quatre mois après...

«Mon travail consiste à mettre en pratique les belles intentions annoncées par la Municipalité et acceptées par le Conseil communal» annonce Anne Diserens, bien décidée à secouer le cocotier des chasses gardées masculines.

Retroussant ses manches, la nouvelle déléguée met notamment en place des plans d'action sectoriels, d'une durée de quatre à cinq ans, pour l'engagement et la promotion des femmes à des postes situés dans les échelons intermédiaires et supérieurs de la hiérarchie. Elle a commencé à mettre en évidence, aux Services industriels et au Service d'architecture, les postes où des femmes pourraient être engagées. Reste à trouver des candidates formées dans les métiers techniques! «J'organise l'avenir, car il y a passablement de cadres de haut niveau qui vont arriver à la retraite vers l'an 2000, et il s'agit à cette occasion de stimuler les carrières des femmes...» Qu'en est-il du partage du travail? «Le job-sharing est valable seulement si l'idée vient directement de deux personnes qui se sont entendues au préalable et font acte de candidature en commun.»

Anne Diserens a établi des contacts avec ses homologues d'autres communes et cantons, ainsi qu'avec le mouvement Des Paroles aux Actes (PACTE) auquel la Ville de Lausanne a adhéré. Contacts également avec les entreprises privées qui ont adhéré à ce mouvement de promotion de l'égalité entre hommes et femmes.

Les trois thèmes

La nouvelle déléguée a initié une collaboration étroite avec la Commission consultative de l'égalité regroupant dix-neuf personnes représentant chaque service communal. Des groupes de travail ont été créés autour de trois axes: le premier sur l'Année de la famille qui battra son plein en 1994; le deuxième sur les plans sectoriels, avec notamment à la clef l'aménagement des horaires de travail en fonction des vacances scolaires et un partenariat avec les entreprises privées pour la création de crèches; enfin, l'élaboration d'une véritable stratégie de l'information.

Le parcours de la combattante

Au bénéfice d'une licence en économie avec mention «méthodes quantitatives» de l'Université de Genève et d'une maîtrise en démographie obtenue au Canada. Anne Diserens n'a pas pu trouver de travail en Suisse en 1978, car «on» avait peur qu'elle se marie et qu'elle ait un enfant. «J'avais beaucoup de diplômes mais aucune expérience, car on ne me laissait pas travailler dans ma branche!» Finalement, elle a trouvé en Belgique un poste d'assistante de recherche. Deux Suisses seulement ont un titre de démographe: Olivier Blanc, doyen de l'Ecole des HEC à l'Université de Lausanne, et Anne Diserens, la première et unique femme à l'avoir obtenu.

Anne Diserens, aujourd'hui mère de deux petits enfants, travaillait au Service cantonal de la Santé publique losqu'elle a diminué son activité. «J'ai ressenti que, du fait que mon taux passait de 100% à 50%, on considérait que je perdais du même coup 50% de mes capacités!

A la ville, on ne me demande pas de mettre sur pied une politique, mais de concrétiser des mesures. Relever ce défi m'a séduite. C'est un poste à responsabilité à mi-temps et il me plaît de dire qu'il est intéressant. Comme pour toutes les femmes, mon activité professionnelle est mon assurance vie.»

Genève

Comité «en gestation»

(mc) – Le 14 septembre s'est constitué le Comité genevois pour une véritable assurance maternité. Une trentaine de femmes étaient présentes à la séance de constitution du

Invitation Soirée Femmes suisses

Exclues, les femmes? De quoi? Par qui? N'ont-elles pas, depuis vingt ans, tout obtenu, tout gagné? Un large courant de pensée ne cesse de proclamer que l'intégration des femmes est aujourd'hui une question résolue, si ce n'est dans les faits, tout au moins dans les principes, et que maintenant il faut laisser le

temps au temps. Mais le temps suffit-il?
Solidité des préjugés, permanence d'un inconscient collectif

Solidité des préjugés, permanence d'un inconscient collectif réactionnaire ou volonté pure et simple de continuer à exclure les femmes, il y eut un peu de tout cela en ce 3 mars 1993 à Berne sous la coupole fédérale. Christiane Brunner a symbolisé avec éclat et dignité le prix à payer quand une femme se prend pour Icare. Le soleil du pouvoir des hommes a brûlé les ailes d'une femme, le soleil de la campagne Brunner a ranimé l'espoir des femmes.

Pour en parler à cœur ouvert, Femmes suisses a donné

carte blanche à Christiane Brunner

le mardi 16 novembre 1993, de 20 h à 22 h, sous la Bulle du Forum économique et culturel des régions, installée pour une semaine consacrée à l'exclusion dans l'annexe de Conches du Musée d'ethnographie de Genève, 7, chemin Calandrini.

Inscription auprès de l'administration de *Femmes suisses*. Tél. (022) 342 64 60.

groupe, qui agira en lien avec les autres comités cantonaux constitués pour donner une existence à une assurance maternité indépendante de l'assurance maladie. Une exposition itinérante et un manifeste sont en préparation, ainsi qu'une rencontre avec la conseillère fédérale Ruth Dreifuss, qui a annoncé qu'elle présentera un avant-projet de loi au début 1994.

Pour tous renseignements: Anne-Marie Bisetti, tél. (022) 320 19 32, ou Valérie Buchs, (022) 310 50 44.

Vaud

Elections: provocations

(ap) – «Quatre femmes pour un fauteuil» disait la manchette d'un quotidien lausannois en juin dernier, annonçant ainsi la candidature de quatre femmes à la Municipalité lausannoise. C'était maladroitement exprimé – même la rédaction dudit journal l'a reconnu! – et c'était donner l'occasion à l'ADF de riposter: pourquoi pas quatre femmes à l'Exécutif de la capitale, comme à Berne?

Point de départ d'un débatbrunch à la Maison de la femme, cette idée fit parler les candidates, chacune selon sa sensibilité. Les candidates et candidates au Législatif s'exprimèrent ensuite sur l'utopie d'un conseil composé d'un même nombre d'hommes et de femmes, sur la solidarité qui peut lier les femmes de partis différents sur un même sujet, sur les proportions de candidates présentées.

Ce dernier point surtout suscita quelques échanges assez vifs: les 83% de candidats masculins de la liste radicale ne pouvaient s'expliquer uniquement par la difficulté que rencontrent tous les partis à recruter des candidates, puisque Renouveau-Centre a réussi à avoir quatorze femmes et treize hommes sur sa liste; les libéraux et les socialistes ont une proportion juste convenable (resp. 29% et 33% de femmes), tandis que le POP et les Verts s'en tirent plus honorablement avec 42% et 44% de candi-

Ce n'est pas avec de telles proportions qu'on parviendra à une «représentation équitable des femmes»!

Dernière provocation de ce brunch de l'égalité: électrices, électeurs, puisque vous hésitez encore à soutenir une certaine initiative fédérale, prouvez-nous que les quotas sont inutiles! Tessin

Salaires scandaleux

(Ish) – Chaque jour la télévision tessinoise transmet des offres d'emploi. Il s'agit de l'une des initiatives pour lutter contre le chômage. Elles donnent aussi une image réelle des conditions de travail et de salaire dans certains secteurs tessinois.

L'exemple suivant est éloquent. L'annonce propose un emploi dans un commerce de détail. On cherche une femme, avec de bonnes connaissances des poissons de mer, pour gérer seule le magasin, ranger et nettoyer les locaux. L'horaire de travail n'est pas précisé, mais les tâches demandées supposent des heures de présence au-delà de l'ouverture du commerce. Salaire mensuel brut proposé: 2600 fr. Un exemple parmi d'autres...

Les syndicats chrétiens (OCST) viennent de publier une enquête sur l'écart entre les salaires tessinois et ceux répertoriés annuellement par l'OFIAMT. Le décalage entre la movenne suisse et celle du Tessin est considérable: 11,5% pour les employés, 13% pour les ouvriers et 32% pour les ouvrières. Alors que la moyenne suisse est de 4771 francs pour les hommes et de 3375 francs pour les femmes, au Tessin elle est respectivement de 4155 francs et 2243 fr. Une Tessinoise gagne la moitié d'un ouvrier suisse! Dans l'industrie de la confection, certains salaires ne dépassent pas 2000 francs par mois, certaines tâches ayant parfois un salaire horaire de moins de 9 francs.

De quoi alimenter la réflexion des associations et groupes appelés à défendre la cause de la femme!

Berne-Bienne

Fixons des quotas!

(nh) – Renforcer par des quotas le poids des femmes au cœur du pouvoir fédéral, tel est le vœu d'une nouvelle initiative populaire fortement inspirée par l'épopée du 3 mars dernier. A Bienne, un groupe régional, constitué d'une dizaine de femmes, se charge depuis le 21 septembre dernier de la diffusion de l'initiative «Pour une

représentation équitable des femmes dans les autorités fédérales»

Une centaine de paraphes ont été réunis à la sortie des bureaux de vote lors des dernières votations, et la récolte des signatures se poursuit. Des actions visant à faire connaître l'initiative dite «du 3 mars» ont déjà eu lieu, telles un cortège et une disco pour femmes, alors que d'autres sont en préparation. Ainsi, le 8 décembre, pour la Saint-Nicolas (qui se fête plus tard à Bienne que partout ailleurs en Suisse!), les femmes sont invitées à confectionner des bonshommes en pâte et autres pâtisseries à la Maison Wyttenbach. Ces douceurs seront vendues dans la rue le len-

A ces actions symboliques vient s'ajouter une récolte de signatures. Pour toute information, les personnes à contacter pour Bienne et la région sont Elisabeth Ingold, quai du Haut 94, 2502 Bienne, tél. (032) 22 08 92, et Barbara Schwickert, rue Aebi 39, 2503 Bienne, tél. (032) 25 88 34.

Bienne

Un jeu malsain

(nh) – Coauteure d'un dossier accablant sur le harcèlement sexuel, Véronique Ducret était récemment l'invitée de EFFE, l'Espace de femmes pour la formation et l'emploi, à Bienne. Contrairement à ce que

l'on prétend souvent, a relevé cette psychologue genevoise, le harcèlement sexuel n'a absolument aucun rapport avec un flirt ou une aventure amoureuse sur les lieux de travail. Le harcèlement sexuel est considéré comme tel à partir du moment où il y a non-consentement de la part de la femme. «Il faut aussi savoir que toutes les femmes qui ont été harcelées le paient très cher, tant au niveau de leur carrière que de leur santé. Le message principal à faire passer est de dire que le problème existe et que l'on a le droit d'en parler», a insisté Véronique Ducret.

Aujourd'hui pourtant, encore trop souvent, la loi du silence confine ce problème au rang de tabou.

Par crainte d'être licenciées ou de ne plus retrouver un autre emploi, nombre de femmes préfèrent se taire. Véronique Ducret a toutefois constaté quelques changements positifs dans la prise en compte du problème. «Pour élaborer notre rapport sur le harcèlement sexuel, mes collaborateurs et moi-même avons visité une cinquantaine d'entreprises de la région genevoise. Depuis notre passage, quatre d'entre elles ont édicté un règlement interne sur la question du harcèlement sexuel au travail. Ce n'est pas un hasard. On commence à prendre le problème au sérieux. Les syndicats aussi.»

Mais pour que des changements plus significatifs encore se manifestent, c'est à présent aux femmes de jouer. «En prenant conscience qu'elles peuvent se battre, les femmes pourront faire changer beaucoup de choses», assure Véronique Ducret.

Suisse alémanique

Wädenswil rate le coche

(cs) – On y a cru le temps d'un été, pourtant c'est à plus de deux contre un que citoyennes et citoyens de Wädenswil ont refusé le 26 septembre le nouveau règlement communal au féminin; 4191 personnes ont estimé que le féminin n'était pas digne de représenter les deux sexes. Seules 1836 d'entre elles ont jugé que présidente pouvait sans autre comprendre président. Wädenswil a raté son entrée dans l'histoire suisse comme pionnière féministe.

Le nouveau règlement était rédigé entièrement au féminin pour désigner les deux sexes dans toutes les affaires de la commune. Un préambule expliquait que le masculin était inclus. En allemand, la forme féminine comprend la forme masculine: «Presidentinnen» contient «Präsidenten». Lancé par une représentante socialiste au parlement municipal, la proposition avait été acceptée à la quasi-unanimité. Wädenswil était saluée comme pionnière féministe dans tout le pays.

A peine adoptée, la formulation faisait grincer des dents et échauffait les esprits dans cette bourgade de près de 20 000 habitants. Certains Wädenswilois ne digéraient déjà pas d'être «relégués» au féminin. Sans compter une prétendue «pureté» de la langue. Opposantes et opposants craignaient surtout d'être ridicules aux yeux de l'extérieur. Heureusement, le féminin ne tue pas. C'est peut-être pour ça que la commune a rejeté un nouveau règlement que toutes les parties s'accordaient à trouver excellent. L'appréhension du monde et la conscience se portent décidément «bien mâles» à Wädenswil. Consolation: Die Wochen-Zeitung, seul hebdomadaire d'opposition dans le pays, continue d'employer la forme féminine pour les deux sexes - idée lancée dans les années huitante par la linguiste allemande Luise Pusch.

Agenda

Pratique de l'égalité

Le Bureau fédéral de l'égalité organise le 3 décembre 1993, à Berne, un colloque sur «Les différentes conceptions de l'égalité dans la discussion et pratique actuelle». Trois interlocutrices de Paris, Cologne et Stockholm se succéderont durant la matinée. Elles aborderont le concept de l'égalité et sa mise en pratique dans leur pays respectif. L'après-midi sera réservée à la discussion et au travail par groupes. Programme et inscriptions: Bureau fédéral de l'égalité entre femmes et hommes, Eigerplatz 5, 3003 Berne, tél. (031) 322 92 79.

Charte des familles

Au seuil de l'Année internationale de la famille, Pro Familia Suisse a élaboré une charte des familles. L'égalité des partenaires est ancrée dans ce texte avec d'autres principes clés, comme la solidarité. Pour approfondir le sujet, Pro Familia Vaud propose, le 11 novembre 1993, à 20 h 15 au Centre paroissial d'Ouchy, à Lausanne, une conférence-débat sur le thème «Une charte des familles: pour qui? pour quoi?» avec Mme Lucrezia Meier-Schatz, docteur en sciences politiques.